



**HAL**  
open science

# Économie islamique et objectifs de développement durable : divergences, convergences et essai d'unification

Ezzedine Ghlamallah

## ► To cite this version:

Ezzedine Ghlamallah. Économie islamique et objectifs de développement durable : divergences, convergences et essai d'unification. Séminaire de recherche, CERGAM, Jan 2021, Aix-en-Provence, France. hal-03584239

**HAL Id: hal-03584239**

**<https://hal.science/hal-03584239>**

Submitted on 22 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Paradigmes de l'Économie islamique et du développement durable : divergences, convergences et essai d'unification

*Tentative d'unification des paradigmes du développement durable et de l'économie islamique pour la constitution d'un nouvel archétype*

**Séminaire de recherche CERGAM**

28 Janvier 2021

**Ghلامallah. E.**



# CONTENU

- 1. INTRODUCTION & CONTEXTE**
- 2. LE PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- 3. LE PARADIGME DE L'ÉCONOMIE ISLAMIQUE**
- 4. COMPARAISON**
- 5. ESSAI D'UNIFICATION**

# 1- INTRODUCTION ET CONTEXTE

## Présentation du sujet

Les cinq risques principaux identifiés pour l'économie mondiale sont environnementaux (World Economic Forum, 2020).

Il s'agit d'une **question de survie** qui nécessite **une approche multidisciplinaire** pour être traitée.

**Question de recherche** : Quel archétype assurerait le bien-être humain tout en préservant les équilibres naturels et le climat ?

**Conception / méthodologie / approche** : Nous utilisons les cadres conceptuels de l'économie islamique et du développement durable. Nous comparons et mixons les deux cadres. Nous utilisons le modèle dynamique multidisciplinaire de causalité circulaire pour identifier les causes du déclin du bien-être humain et de la biodiversité ainsi que celui du fondement éthique des opérations de production et de distribution pour la tentative d'élaboration d'un nouvel archétype.

# 1- INTRODUCTION ET CONTEXTE

## Contexte

### Crise climatique et environnementale

**1985** Découverte de la destruction de la couche d'ozone

**1986** Explosion de Tchernobyl

**1988** James Hansen découvre l'effet de serre

**1995** Le GIEC conclut à une influence de l'activité humaine sur le climat planétaire

**2011** Fusion partielle de trois réacteurs de Fukushima

**2017** Incendie Thomas en Californie

**2019** Incendies géants d'Australie et de Sibérie

**25 000 personnes** meurent de faim chaque jour (Nations-Unies) et **821 millions de personnes** dans le monde souffrent de malnutrition (OXFAM). Les émissions anthropiques de CO<sub>2</sub> n'ont cessé de croître. En l'espace de 200 ans, ont été atteintes des concentrations de CO<sub>2</sub> dans l'air jamais vues depuis au moins **800 000 ans** (Bereiter et al., 2015).

**15,3 milliards d'arbres** sont coupés chaque année et que depuis les débuts de l'agriculture, il y a 12 000 ans environ, le nombre d'arbres sur Terre **a chuté de 46 %** (Crowther et al. (2015)). Près d'**un million d'espèces de plantes et d'animaux** sont menacés d'extinction. **8 millions de tonnes de déchets** en plastique échouent en mer chaque année.

### Réponses politiques

**1987** Protocole de Montréal

**1992** Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) de Rio (Agenda 21)

**1997** Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques.

**2002** Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) de Johannesburg

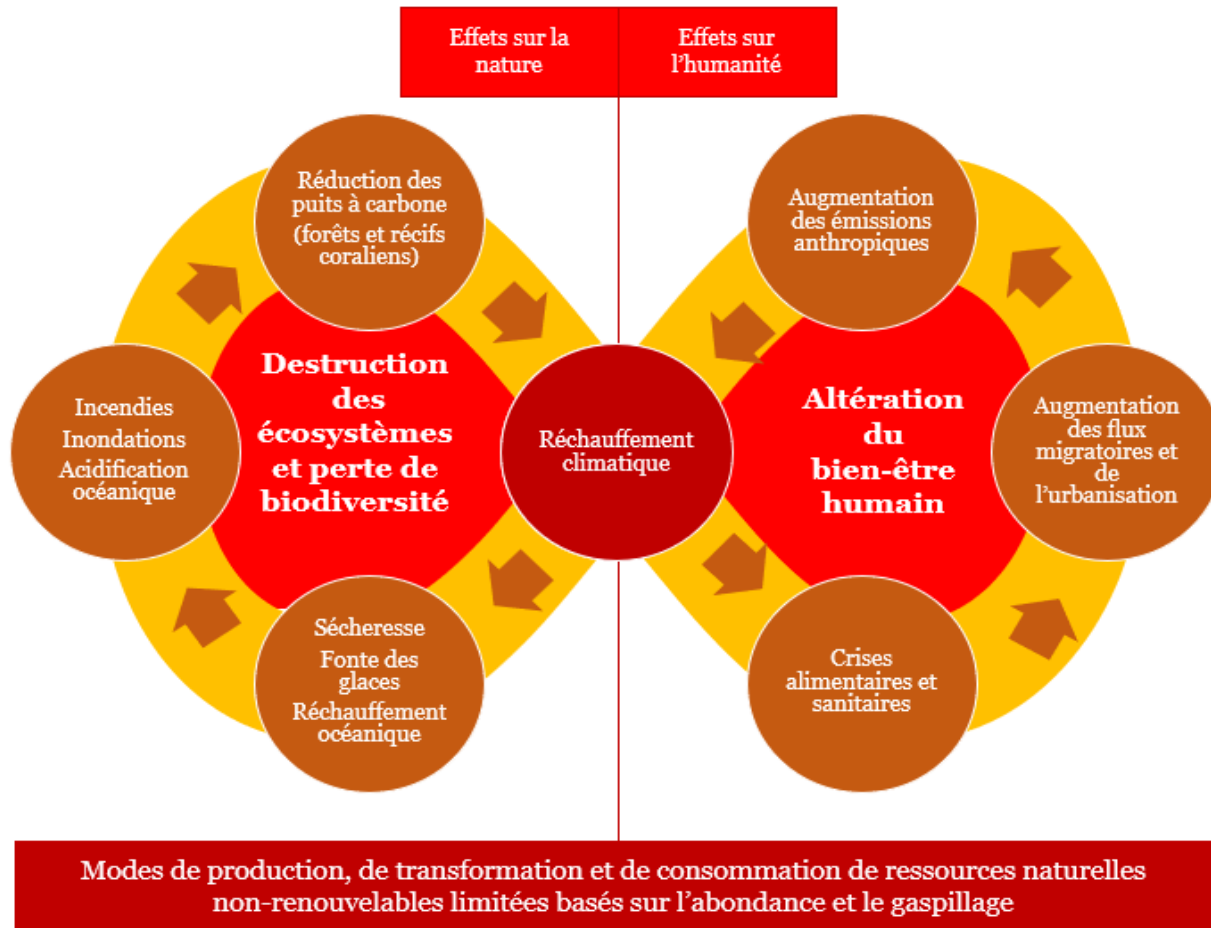
**2012** Conférence des Nations-Unies sur le Développement Durable (CNUDD), Rio + 20.

**2015** Sommet des Nations-Unies sur le Développement Durable (SNUDD) de New-York, (Agenda 30).

**2016** Accord de Paris sur le climat pour contenir le réchauffement sous la barre de 2°. Pour atteindre cet objectif, **il faudrait diminuer les émissions anthropiques de moitié au cours de prochaines décennies et les ramener à 0 d'ici 2070.**

# 1- INTRODUCTION ET CONTEXTE

## Contexte



# 1- INTRODUCTION ET CONTEXTE

## Contexte

### ⊙ Crise financière et sanitaire

Crise des subprimes

Crise de la COVID-19

Depuis 2007, la dette mondiale a grimpé de plus de 50%, pour s'établir en 2019 à 253 000 milliards de dollars. En septembre 2019, le ratio global de la dette mondiale sur le produit intérieur brut mondial (PIB) s'élevait à 322%.

### ⊙ Réponse monétaire

Injections massives de liquidité des subprimes via des assouplissements quantitatifs et des taux d'intérêts négatifs.

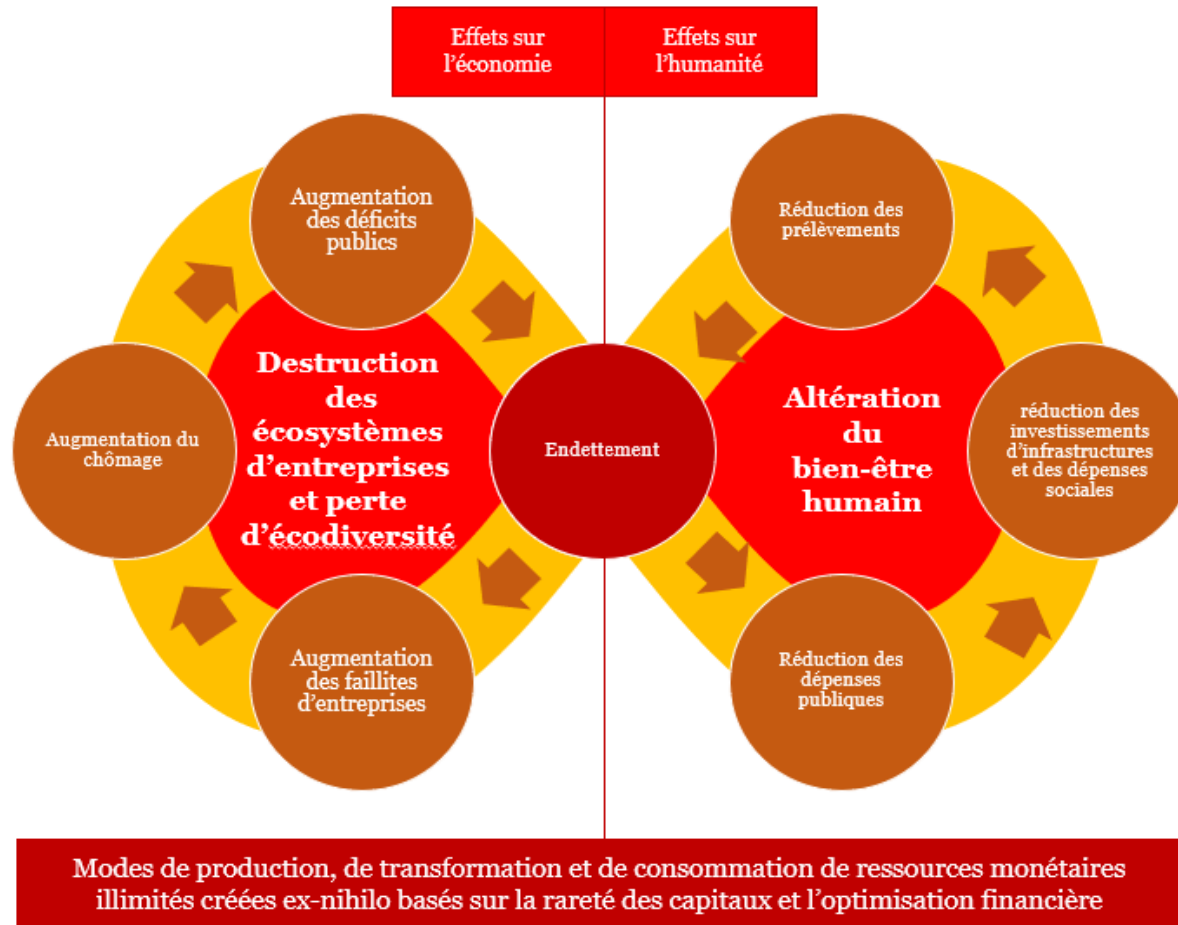
**Au total plus de 3600 milliards d'euros de rachats d'actifs opérés par la BCE pour juguler ces deux crises.**

**La FED avec le *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act (CARES Act)*, entré en vigueur en mars 2020 a prévu une enveloppe de 2200 milliards de dollars.**

**Ghلامallah. E**

# 1- INTRODUCTION ET CONTEXTE

## Contexte

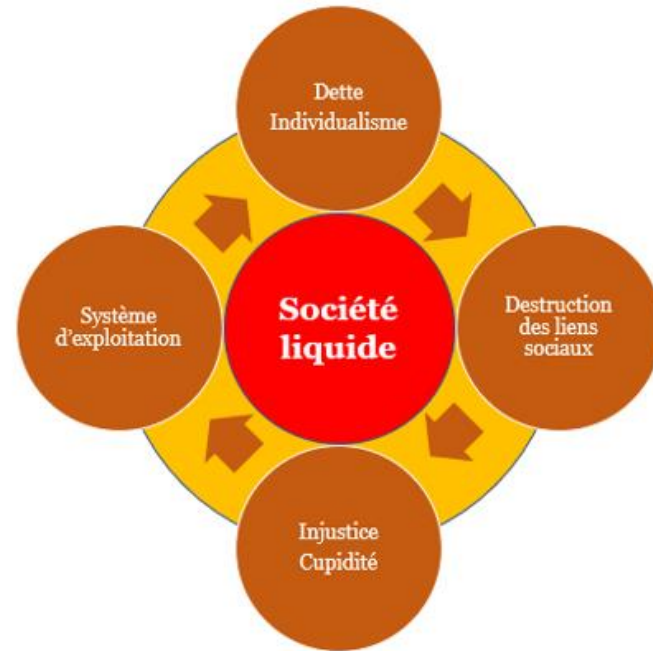
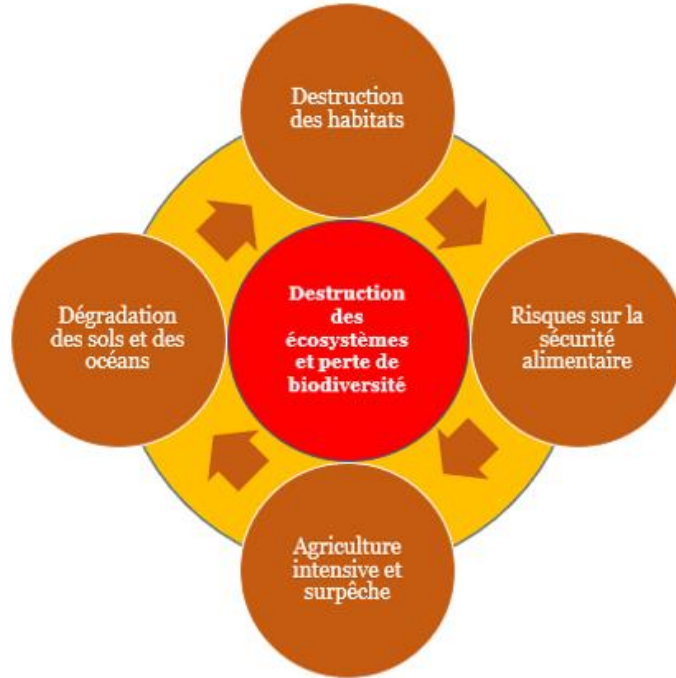




# 1- INTRODUCTION ET CONTEXTE

## Contexte

⊙ **Nécessité vitale de changement de paradigme pour éviter la réalisation du risque d'effondrement systémique et de la crise de la dette**



L'endettement est la cause des dépression (Fisher, 1933). La « *société liquide* » désigne notre société de consommation qui est devenue fragmentée par l'effet du capitalisme dont l'unique référence est l'individu (Bauman, 2007). En multipliant la dette à l'aide du crédit et de l'individualisme, le capitalisme dévore toutes les autres formes de liens sociaux y compris ceux basés sur l'entraide et la solidarité (Graeber, 2011).

**Ghلامallah. E**

# 1- INTRODUCTION ET CONTEXTE

## Contexte

### ◎ **Nécessité vitale de changement de paradigme pour éviter la réalisation du risque d'effondrement systémique et la crise de la dette**

- Polanyi (1944) considère que la société de marché n'est pas durable, et qu'elle est au contraire destructrice de l'environnement.
- L'évolution idéologique de l'humanité a atteint son point final avec l'adoption et l'universalisation des principes libéraux a considéré que et l'instauration d'un autre système alternatif est impossible (Fukuyama, 1989)
- Il ne peut y avoir de futur viable pour l'humanité sans une refonte complète dans la façon de concevoir les relations entre nature et être humain centrée sur l'harmonie et la préservation des équilibres (Aktouf, 1992).
- Sans survie de l'espèce, pas de science ni de possibilité de réaliser de bénéfices futurs (Taleb, 2017).

**L'écocide est la catastrophe majeure qui doit inquiéter l'humanité et la pousser à revoir les modèles sur lesquels se sont construits la société d'exploitation car dans un système qui entraîne la destruction, les bénéfices d'une telle exploitation ne compenseront jamais les pertes.**

## 2- LE PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Origines conceptuelles

- Critique de la surexploitation des ressources naturelles (Hans Carl von Carlowitz, 1645-1714).
- Questionnement sur l'épuisement des réserves minières (Jevons, 1866).
- Questionnement multidimensionnel de l'environnement (De Jouvenel, 1970).
- Prise de conscience que la croissance perpétuelle conduit à l'effondrement (Meadows et al., 1972).
- Développement d'une représentation théorique de l'activité économique à partir de modèles des sciences de la nature (Daly, 1977 ; Georgescu-Roegen, 1978 ; Passet, 1979 ; Sachs, 1974, 1980)
- Analyses des régimes d'exploitation de ressources naturelles non renouvelables et études des transferts d'une génération à l'autre (Clark, 1973 ; Solow, 1974 ; Hartwick, 1977 ; Page, 1977 ; Dasgupta, 1978 ; Dasgupta & Heal, 1979).

## 2- LE PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Objectifs originels

- Vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature (Rapport Brundtland, 1987).

### Définitions

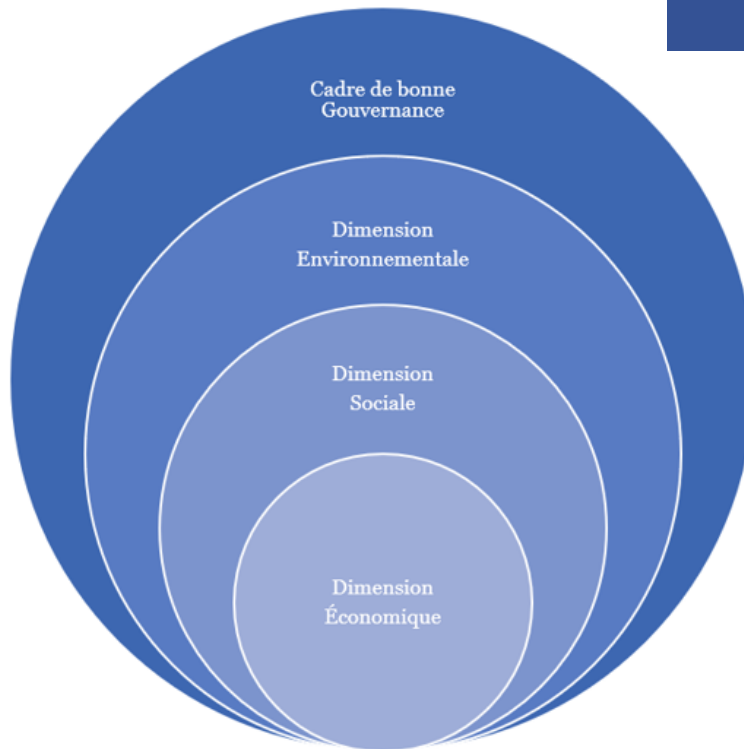
- Les formes de développement qui répondent aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs (Rapport Brundtland, 1987).
- Dans le monde académique renvoie à des transformations incluant en premier lieu, mais pas uniquement, des critères de protection de l'environnement (Zaccaï, 2007).

### Modèle théorique

- Vision tridimensionnelle à long terme ayant pour objectif le développement économique et social de la société humaine qui soit respectueux des contraintes environnementales (Rapport Brundtland, 1987).
- Le développement durable et la question du financement des ODD reposent sur un changement de paradigme, la question étant multidimensionnelle et concernant l'humanité entière et reconnaissant que modèle actuel de développement n'est pas supportable pour la planète (Zaccaï, 2007 ; Baechler, 2009 ; Delzangles, 2019 ; Lagoarde-Segot, 2020).

## 2- LE PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Valeurs



- Saut conceptuel par l'association du développement durable au droit international des droits de l'homme (Delzangles, 2019)

Coopération & solidarité  
Partage des ressources

Protection de l'environnement  
Lutte contre le réchauffement climatique

Justice & paix  
Inclusion & dignité

Prosperité & égalité  
Élimination de la pauvreté et de la faim

Encastrement de la tridimensionnalité du développement durable dans le cadre de bonne gouvernance d'après la résolution 70/1 des Nations Unies (Agenda 30).

## 2- LE PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Question de la gouvernance publique

- Gouvernance répondant aux aspirations de l'ensemble des parties prenantes par l'intégration d'approches concertées et de la participation effective des populations (Rapport Brundtland, 1987 ; Delzangles, 2019).
- C'est dans le champ sociopolitique qu'une dynamique va imposer le développement durable comme une innovation positive (Zaccaï, 2007).

### Question des besoins humains (Rapport Brundtland, 1987)

- Les nantis doivent respecter les limites écologiques de la planète.

### Dimensions économique, sociale et environnementale (Rapport Brundtland, 1987)

- Dimension économique : Création de richesse dans le but d'amélioration des conditions de vie matérielle des humains. La croissance économique ne doit pas être réalisée dès lors qu'elle ne respecte les principes de durabilité et de non-exploitation d'autrui.
- Dimension sociale : Développement de la société tout en satisfaisant les besoins ainsi que les aspirations de tous les êtres humains. C'est une forme de justice sociale garantissant une juste répartition des ressources.
- Dimension environnementale : Encadre le développement économique et social qui doit être respectueux de l'environnement.



## 2- LE PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Limites

- Limites ne sont pas absolues mais dépendent plutôt des techniques, de l'organisation sociale, et de la capacité de la biosphère à supporter les effets des activités anthropiques (Rapport Brundtland, 1987).
- Il existe une limite absolue à la taille physique de l'économie humaine (Daly, 1991).
- La crise environnementale marque les limites de la science et du progrès technologique, et les remet en cause (Martin, 2002).
- Le développement durable peut être considéré comme un discours permettant de manipuler la réalité pour rendre pérenne le modèle occidental de croissance économique-développement (Latouche, 1994 ; Metzger & Couret, 2002).
- Il existe des limites dans le financement du développement durable et dans la capacité des banques à créer de la monnaie (Lagoarde-Segot, 2020).

### Résultats (Nations-Unies, 2020)

- La détérioration de l'environnement, l'insécurité alimentaires et les inégalités n'ont cessé de croître. En raison de modes de production et de consommation non durables la dégradation de l'environnement et le réchauffement se poursuivent.
- Les niveaux d'investissement actuels ne sont pas suffisants afin de couvrir les besoin estimés entre 5 000 et 7 000 milliards de dollars par an ce qui ne représentait qu'entre 1,38 % et 1,94 % de la richesse globale en 2019.
- Les ODD pour être atteints nécessitent une refonte des systèmes politiques, économiques et financiers qui régissent la société humaine dans le but de garantir la dignité humaine. Pour cela une volonté politique et une action de l'ensemble des parties prenantes est indispensables.

**Ghلامallah. E**

Économie islamique et objectifs de développement durable : divergences, convergences et essai d'unification

## 2- LE PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Paradoxes

- Il est reconnu la nécessité de préserver la biodiversité et les ressources naturelles en conservant le même modèle de développement qui paradoxalement n'a fait qu'accroître les inégalités et mis en danger l'environnement (Rist, 1996).
- L'origine du concept est environnementale, pourtant c'est le « *développement* » qui apparaît comme « *durable* » (Marhold et al., 2009).
- Bien que la notion de « *développement durable* » fasse consensus puisque floue et indéfinie, son caractère juridique en droit international fait encore débat (Delzangles, 2019).
- Actuellement l'investissement total dans les pays en voie de développement représente 1 400 milliards de dollars laissant un déficit annuel d'investissement de 3 100 milliards de dollars pour réaliser les ODD. Pourtant, l'investissement dans les ODD est économiquement justifié dans la mesure où leur réalisation doit permettre de créer près de 380 milliards de nouveaux emplois d'ici 2030 et de générer 12 000 milliards de dollars d'échanges (IsDB, 2019 ; Nations-Unies, 2020).



## 3- LE PARADIGME DE L'ÉCONOMIE ISLAMIQUE

### Origines conceptuelles

- Les intérêts les plus vitaux à conserver sont la religion, la faculté de la raison, la vie humaine, les générations futures, et la richesse matérielle (Al Ghazali, env. 1097).
- Principes d'équité, d'égalité et de liberté dans les échanges (Ibn Rushd (Averroès), 1126-1198).
- Les lois divines ont été établies pour préserver les intérêts des êtres humains et la législation islamique repose sur la modération et l'équilibre entre les deux extrêmes. (Al Shatibi, 1320-1388).
- Tout ce qui peut menacer l'espèce humaine d'extinction est considéré comme un injustice interdite (Ibn Khaldoun, 1377). C'est parce qu'il découvrit les vertus et la nécessité d'une division du travail avant Smith (1776), le principe de la valeur travail avant Ricardo, a élaboré une théorie de la population avant Malthus et a insisté sur le rôle de l'État dans l'économie avant Keynes (Mac Caffrey, 2014) que certains soutiennent que cet auteur a été victime d'épistémicide (Oweis, 1988; Kahf, 2004 ; McCaffrey, 2014; Ead & Eid, 2014). Du point de vue de la science sociale khaldunienne, l'économie est elle-même dans son essence « *islamique* » puisque naturelle et encadrée dans la création sans avoir à utiliser pour autant ce suffixe pour la qualifier (Kahf, 2004).
- L'Islam est un « *ordre social* » pouvant apporter des solutions pratiques aux problèmes économiques contemporains (Muhammad Iqbal, 1876-1938 ; Muhammad Asad, 1900-1992).

## 3- LE PARADIGME DE L'ÉCONOMIE ISLAMIQUE

### Objectifs originels

- Apporter une solution holistique aux problématiques contemporaines (Maududi, 1976).

### Définitions

- L'économie islamique est une science sociale normative et/ou positive intégrée à un système et dont les raisonnements peuvent être déductifs ou inductifs (Mannan, 1983).
- Branche de connaissances qui contribue à la réalisation du bien-être humain par la réalisation des *maqāṣid al-sharī'ah* en permettant une affectation et une répartition de ressources limitées, conformes aux enseignements islamiques (Chapra, 1996).

### Modèle théorique

- Science morale, sociale et philosophique. Économie redistributive (*zakāh*) sans intérêt (*ribā*), sans spéculation (*gharar*, *qimar*, *maysir*), sans thésaurisation (*iktinaz*), sans accaparement et monopole (*ihtikār*) et sans gaspillage (*isrāf*) (Ahmad, 1979 ; Siddiqi, 1981 ; Navqi, 1981 ; Choudhury & Al-Sakran, 2001 ; Khan, 2010 ; Çizakça, 2012 ; Asad et al., 2014).
- L'économie morale islamique est une tentative constructiviste à travers le système de valeurs et de principes islamiques (Jan et al., 2015).

## 3- LE PARADIGME DE L'ÉCONOMIE ISLAMIQUE

### Valeurs

### Gouvernance

- Principe de « *la ḍarar wa lā ḍirār* »  
« *aucun préjudice, ni aucune réciprocité dans le préjudice* ».

- Renforcer l'éducation, accroître la transparence et renforcer l'équité intra et inter générationnelle (Naqvi, 1994).

### Environnementales

- La politique de conservation de l'environnement et de l'énergie par les économies d'énergie devient une obligation religieuse (OIC, 2009 ; Jaelani et al., 2017).

### Sociales

- L'économie islamique doit viser la justice et l'élimination de l'oppression et des inégalités (Zaman, 2015).
- Un filtre moral tel que la *ḥisba* est suggéré pour réguler le marché (Asutay, 2007b).

### Économiques

- Pour atteindre des objectifs holistiques de prospérité, un système centré sur l'homme et utilisant les valeurs religieuses pour éradiquer la pauvreté et de la faim (microfinance, *zakāh*, *waqf*) (Ahmad, 1984 ; Iqbal, 1986, 2002 ; Cizakca, 1998 ; Al-Jarhi & Zarqa, 2007 ; Obaidullah & Khan, 2008 ; Hassan & Ashraf, 2010 ; Ahmed et al., 2015 ; Haneef et al., 2015 ; Khan, 2015).

## 3- LE PARADIGME DE L'ÉCONOMIE ISLAMIQUE

### Question de la gouvernance publique

- L'Islam offre des bases théoriques pour reconnaître les droits de tous les parties prenantes (Iqbal & Mirakhor, 2004).
- Un gouvernement fort, juste et légitime est nécessaire (Chapra, 2015).

### Question des besoins humains

- Matériels et spirituels dans un souci de modération et d'élévation (Chapra, 1996 ; Siddiqi, 2005).

### Dimensions économique, sociale et environnementale

- Dimension économique : Reconnaît le rôle du marché dans l'allocation efficace des ressources mais estime que la concurrence n'est pas suffisante pour sauvegarder l'intérêt social (Siddiqi, 2005 ; Chapra & Whaples, 2008). Modes de financement participatifs : partage généralisé des risques et partage équitable des bénéfices (Iqbal & Khan, 1981 ; Nienhaus, 2013 ; Al-Suwailem, 2014).
- Dimension sociale : Préserver l'intérêt social et conduire au bien être humain dépend de plusieurs facteurs (Ibn Khaldoun, 1377). L'homo islamicus poursuit son intérêt propre auquel s'ajoutent les contraintes liées à l'intérêt social (Siddiqi, 2005 ; Coste, 2015 ; Khan, 2018).
- Dimension environnementale : L'Islam prône la modération dans la consommation et l'évitement du gaspillage des ressources naturelle (Hasan, 2017 & 2020).

## 3- LE PARADIGME DE L'ÉCONOMIE ISLAMIQUE

### Limites

- Toute tentative de changement de politique économique, pour être conforme aux principes islamiques, est confrontée à la réalité d'un conflit avec les intérêts commerciaux (Leander, 1996).
- En l'absence d'une expérience économique islamique moderne avant les années 1970, les chercheurs n'avaient pas la possibilité d'utiliser l'induction et la recherche en économie islamique était normative. Depuis les conditions ont changé et permettent d'observer des expériences, de les évaluer empiriquement et de tester des hypothèses. Cette pratique inductive aidera à construire et à étendre l'application de l'économie islamique (Ahmed, 2002).
- Perspective morale de l'économie conforme aux principes islamiques, et la pratique actuelle qui échoue à formuler sa méthodologie selon un principe cardinal (Choudhury, 2008).

### Résultats

- Il n'existe pas de système économique islamique viable (Kuran, 1995).
- L'économie et la finance islamiques se situent encore loin de l'objectif escompté, puisque leur contribution à la résolution des problèmes économiques des sociétés musulmanes est minime (Chapra, 1997 ; Kahf, 2004 ; Siddiqi, 2014).
- Les économistes islamiques n'ont pas été en mesure de produire une théorie rigoureuse des finances publiques (Kahf, 2005).

## 3- LE PARADIGME DE L'ÉCONOMIE ISLAMIQUE

### Résultats (suite)

- Échec de la banque islamique au Pakistan (Mansoor Khan & Bhatti, 2006 ; Mansoor Khan, 2008).
- La transformation de l'homo-économicus en homo-islamicus n'a pas été réalisée avec succès (Asutay, 2007b).
- Réplication des instruments conventionnels pour les transactions à rendement fixe sans risque (Siddiqui, 2008 ; Asutay, 2012 ; Nienhaus, 2013 ; Ebrahim & Sheikh, 2016).
- Échec de l'élaboration d'un nouveau paradigme de l'économie islamique bien que ce processus ne soit cependant pas irréversible (Nienhaus, 2013).
- Forte relation entre émissions de *ṣukūk* et croissance économique dans tous les pays émetteurs (Smaoui & Nechi, 2017).
- Les économistes islamiques n'ont pas été en mesure de produire une théorie rigoureuse de la micro-monnaie (Choudhury, 2018).

## 3- LE PARADIGME DE L'ÉCONOMIE ISLAMIQUE

### Paradoxes

- L'économie islamique a soutenu que l'ordre économique capitaliste était responsable de l'échec du développement économique et des problèmes environnementaux dans les pays en développement pourtant la finance islamique s'est éloignée dans une direction « *capitaliste* » (Asutay, 2007a).
- Aucune différence entre performances des banques islamiques et conventionnelles au cours de la dernière crise financière mondiale en raison du non-respect par les banques islamiques des principes islamiques (Bourkhis & Nabi, 2013).
- La normativité par un légalisme rigide peut devenir paradoxalement le premier frein à la réalisation de l'idéal islamique, une forme fossilisée du message originel en pleine contradiction avec le dynamisme coranique (Coste, 2017).
- L'économie islamique apporte des solutions idéales mais pas encore de solutions pratiques (Khan, 2019).



## 4- COMPARAISON

### Convergences

- Convergence conceptuelle importante dans la mesure où les deux paradigmes partagent la même ambition universelle de réalisation du bien-être humain.
- Convergence des objectifs et des définitions dans la recherche d'un bien-être humain et d'un état d'harmonie au sein de l'univers.
- Convergence des modèles théoriques dont chacun repose sur un changement de paradigme.
- Convergence des deux paradigmes en ce qui concerne la question de la gouvernance publique
- Convergence de la dimension économique du développement durable en ce qui concerne la création de richesse dans le but d'amélioration des conditions de vie matérielle des humains. Le fait de considérer que la croissance économique ne doit pas être réalisée dès lors qu'elle ne respecte les principes de durabilité et de non-exploitation d'autrui est également en convergence avec le principe islamique de « *la ḍarar wa lā ḍirār* » qui encourage les humains à ne commettre aucun préjudice.
- Convergence de la dimension environnementale du développement durable dans la mesure où l'islam prône la modération dans la consommation et l'évitement du gaspillage des ressources naturelles.



## 4- COMPARAISON

### Convergences (suite)

- Convergence des valeurs même si le paradigme de l'économie islamique en intégrant la question des armes de destruction massive va au-delà du paradigme du développement durable.
- Limites partagées en ce qui concerne le détournement qui peut être fait de ces paradigmes dans le cadre d'un discours permettant de manipuler la réalité pour rendre pérenne le modèle occidental capitaliste (Latouche, 1994 ; Leander, 1996 ; Metzger & Couret, 2002).
- Convergence commune au niveau des difficultés similaires rencontrées lorsque ces paradigmes entrent en conflit avec des intérêts commerciaux.
- Constat d'échecs partagés notamment dans capacité à formuler des problèmes tout en étant incapable de les résoudre.
- Paradoxe partagé en ce qui concerne la difficulté à réaliser l'objectif de changement de paradigme et à s'affranchir des logiques capitalistes et productivistes.

## 4- COMPARAISON

### Divergences

- Divergence dimensionnelle puisque le PEI est multidimensionnel et considère que préserver l'intérêt social et conduire au bien être humain dépend de multiples facteurs alors que le PDD est tridimensionnel.
- Divergence normative puisque le PEI considère l'individu comme un être moral impose plus de contraintes en vue de préserver l'intérêt social et aborde plus profondément les questions de justice sociale.
- Divergences au sujet de la question de la satisfaction des besoins humains et du partage des richesses, le PEI va plus loin que le PDD telle qu'abordée dans le rapport Brundtland (1987) qui prévoit seulement que les nantis doivent respecter les limites écologiques de la planète alors que le PEI, en tant que science sociale normative (Mannan, 1983), introduit de façon obligatoire le partage des richesses et interdit leur accaparement ainsi que la spéculation, la thésaurisation, les situations de monopole et le gaspillage (Ahmad, 1979 ; Siddiqi, 1981 ; Navqi, 1981 ; Choudhury & Al-Sakran, 2001 ; Khan, 2010 ; Çizakça, 2012 ; Asad et al., 2014).
- Divergence au niveau des outils spécifiques en lien avec l'islam tels que la *zakāh* et le *waqf*.

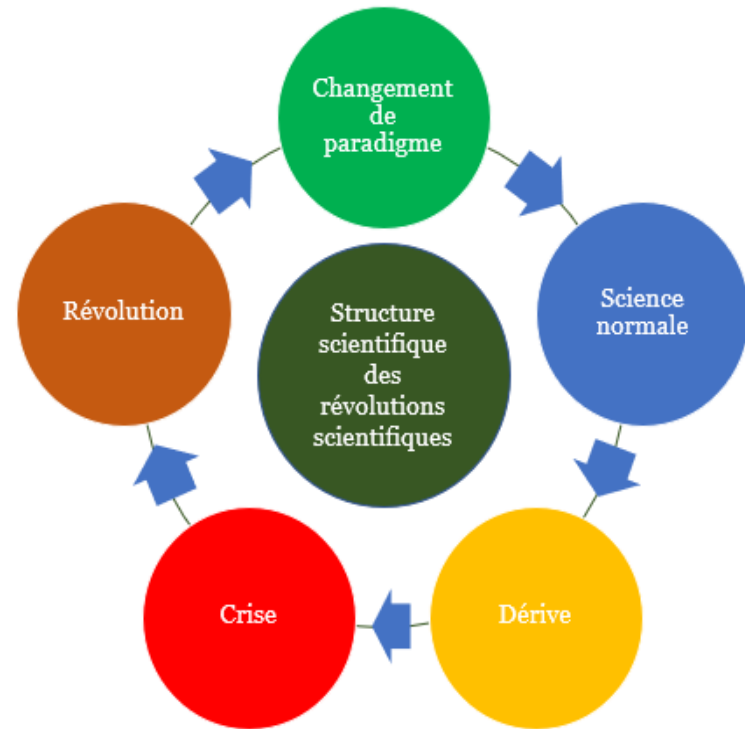
## 4- COMPARAISON

### Divergences (suite)

- Divergence dimensionnelle puisque le PEI est multidimensionnel et considère que préserver l'intérêt social et conduire au bien être humain dépend de multiples facteurs alors que le PDD est tridimensionnel.
- Divergence normative puisque le PEI considère l'individu comme un être moral impose plus de contraintes en vue de préserver l'intérêt social et aborde plus profondément les questions de justice sociale.
- Divergences au sujet de la question de la satisfaction des besoins humains et du partage des richesses, le PEI va plus loin que le PDD telle qu'abordée dans le rapport Brundtland (1987) qui prévoit seulement que les nantis doivent respecter les limites écologiques de la planète alors que le PEI, en tant que science sociale normative (Mannan, 1983), introduit de façon obligatoire le partage des richesses et interdit leur accaparement ainsi que la spéculation, la thésaurisation, les situations de monopole et le gaspillage (Ahmad, 1979 ; Siddiqi, 1981 ; Navqi, 1981 ; Choudhury & Al-Sakran, 2001 ; Khan, 2010 ; Çizakça, 2012 ; Asad et al., 2014).

## 5- ESSAI D'UNIFICATION

On ne peut pas considérer le développement durable comme étant un paradigme général au sens Kuhnien du terme, mais plutôt en raison de sa pluridisciplinarité et de sa transversalité comme un élément multiparadigmatique. Ainsi considéré, le développement durable peut être une tentative d'unification et de convergence scientifique placée au service de l'humanité et de l'environnement. En ce sens, il rejoint la vision islamique de l'unicité (*tawhīd*) propre au paradigme de l'économie islamique. Aujourd'hui l'humanité se trouve en situation de crise environnementale, financière et sanitaire. Ainsi, une révolution est nécessaire pour changer de paradigme et réaliser les objectifs communs et universels du développement durable de l'Agenda 30 et de l'économie islamique, dans ce but nous tentons une démarche unificatrice destinée à l'élaboration d'un nouvel archétype.



**Causalité circulaire de la théorie historique de la structure scientifique des révolutions scientifiques de Kuhn (1970)**

**Ghلامallah. E**

## 5- ESSAI D'UNIFICATION

### La fin du gaspillage des ressources naturelles et de l'économie des ressources monétaires hérité du paradigme mercantiliste

Le système financier est hérité d'une époque mercantiliste où la quantité d'argent en circulation était fonction des réserves en métaux précieux dont les banques centrales disposaient. Ce système est fondé sur un paradigme non actualisé qui considère encore la monnaie comme un bien rare et les ressources naturelles comme étant quasi-illimitées.

Ce paradigme a ainsi contribué à la destruction des écosystèmes, au gaspillage des ressources naturelles, et à l'émergence d'une société de plus en plus inégalitaire où les écarts se sont creusés entre ceux les riches qui ont accès à la monnaie et au crédit et les pauvres qui en sont exclus mais subissent malgré tout les politiques d'austérité en lien avec les dettes publiques contractées par leurs gouvernements.

En réalité, ce sont les ressources naturelles qui sont limitées et ne doivent pas être gaspillées alors que la quantité de monnaie peut être produite à un coût quasi nul, en quantité illimitée et mise à la disposition de ceux qui en ont besoin.

# Merci !

## Des questions ?



**Vous pouvez m'écrire @ :**  
ezzedine.ghlamallah@univ-amu.fr

Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion  
**cergam**  
d'Aix-Marseille